

1. Identification

Identificateur du produit :	INO Chef 12
Code :	INO-WW12
Fournisseur :	Le Groupe Dissan Inc. 9900 Bd du Golf, Anjou, QC H1J 3A1
Téléphone :	(514) 789-6363
Tél. en cas d'urgence :	(514) 789-6363
Heures disponibles :	8h00 - 17h00 du lundi au vendredi
Usage recommandé :	Nettoyeur et dégraisseur fort
Restrictions d'utilisation :	Pour usage commercial, institutionnel et industriel seulement

2. Identification des dangers

Mention d'avertissement :	DANGER
Classification du produit :	Corrosion cutanée – Catégorie 1 Lésions oculaires graves – Catégorie 1 Matières corrosives pour les métaux – Catégorie 1 Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Pictogramme :



Mentions de danger :	H314 – Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H290 – Peut être corrosif pour les métaux. H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.
Conseils de prudence, Prévention	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer les brouillards, vapeurs et aérosols. Se laver soigneusement les mains après manipulation et toute autre partie du corps qui aurait été exposée au produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'un équipement de protection des yeux et du visage.
Conseils de prudence, Intervention	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou prendre une douche. Appeler immédiatement un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Conseils de prudence, Stockage	Garder sous clef. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Conseils de prudence, Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale en vigueur.

3. Composition / information sur les ingrédients

No CAS	Nom des composants	% _(p/p) *
1300-72-7	Xylènesulfonate de sodium	5 - 10
68551-12-2	Alcools, C12-C16 éthoxylés	5 - 10
164462-16-2	Sel trisodique de l'acide méthylglycine diacétique	0.5 - 1.5
10213-79-3	Métasilicate de sodium pentahydraté	1 - 5
497-19-8	Carbonate de sodium	1 - 5
5989-27-5	d-Limonène	0.5 - 1.5

*La concentration exacte des composants est retenue en tant que secret industriel.

4. Premier soins

Contact oculaire :	Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux dès que possible.
Contact cutané :	Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Mouiller abondamment les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation :	Emmener la victime dans un endroit bien aéré. Garder cette personne au chaud et allongée. Détachez les vêtements serrés. En l'absence de respiration, de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, administrer la respiration artificielle ou de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.
Ingestion :	En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin. Ne PAS faire vomir.
Symptômes :	Irritation et corrosion de la peau, des yeux, des voies respiratoires et digestives.
Effets aigus et retardés :	Perforation des voies digestives, dysphagie, sténose, collapsus, mort possible. Irritations sévères de la peau pouvant mener à des brûlures graves. Rougeur des yeux, larmolements, œdème, opacité de la cornée pouvant mener à la cécité. Un contact avec la peau peut entraîner une sensibilisation cutanée.
Notes au médecin :	Traiter les symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés :	Utiliser un agent extincteurs adapté aux matières environnantes.
Agents extincteurs inappropriés :	Aucune donnée spécifique.

Dangers spécifiques du produit dangereux :	Aucun danger spécifique.
Produits de combustion dangereux :	Monoxyde et dioxyde de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de sodium.
Équipements de protection spéciaux et précaution spéciale pour les pompiers :	Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles :	Évacuer le personnel non essentiel des environs. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Équipements de protection et mesures d'urgence :	Éviter la dispersion du produit dans l'environnement. Bloquer les drains se trouvant à proximité. Utiliser un absorbant inerte ou des boudins conçu à cette fin pour contenir le déversement.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :	Arrêter la fuite à la source si cela peut être fait sans risque. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite ou tout autre matériel conçu à cette fin. Placer ensuite dans un récipient approprié pour élimination conformément à la réglementation locale.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :	Il est essentiel de porter un équipement de protection individuelle adapté (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les zones où ce produit est manipulé, stocké ou traité. Les personnes manipulant ce produit doivent se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer. Les vêtements et équipements de protection contaminés doivent être retirés avant d'entrer dans les zones de repas. Le produit doit être conservé dans son récipient d'origine ou dans un autre récipient adéquat, fabriqué à partir d'un matériau compatible et bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les récipients vides peuvent contenir des résidus et présenter un danger. Il est donc déconseillé de les réutiliser.
Conditions de sécurité relatives au stockage :	Conservez le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe, et éloigné des matériaux incompatibles (voir Section 10) ainsi que des denrées alimentaires. Le récipient doit être hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Il est déconseillé d'entreposer dans des récipients non étiquetés.

Incompatibilités : Incompatible avec les acides et les peroxydes. Éviter tout mélange de produits chimiques qui ne sont pas spécifiquement conçu à cette fin.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

No CAS	Nom des composants	Valeur d'exposition moyenne pondérée limite pour 8 heures (VEMP)	Valeur d'exposition de courte durée limite pour 15 minutes (VECD)	Valeur plafond limite (VP)
1300-72-7	Xylènesulfonate de sodium	-	-	-
68551-12-2	Alcools, C12-C16 éthoxylés	-	-	-
164462-16-2	Sel trisodique de l'acide méthylglycine diacétique	-	-	-
10213-79-3	Métasilicate de sodium pentahydraté	-	-	-
497-19-8	Carbonate de sodium	-	-	-
5989-27-5	d-Limonène	-	-	-

* Valeurs provenant de la RSST

Mesures d'ingénierie appropriées : Prévoir une ventilation générale suffisante pour maintenir les concentrations sous les valeurs limites.

Mesures de protection individuelle

Yeux : Éviter les lentilles cornéennes. Porter des lunettes de sécurité.

Mains et peau : Porter des gants de protection adapté au produit. Selon l'usage, porter d'autres équipements pour éviter le contact avec la peau.

Respiratoire : L'usage normal de ce produit ne requiert pas de protection respiratoire. Si les conditions le requièrent, porter un équipement homologué.

Autres : Vêtements à manches longues et souliers fermés. Prévoir un lave-yeux et une douche d'urgence à proximité des lieux où ce produit est manipulé.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide Couleur : Jaune-orange Odeur : Citron

Seuil olfactif : Non disponible pH : 12,3 – 12,8 Point de fusion / congélation : Similaire à l'eau

Point initial d'ébullition/ domaine d'ébullition :	Similaire à l'eau	Point d'éclair :	Sans objet	Inflammabilité (solides et gaz) :	Sans objet
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :	Sans objet	Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité :	Sans objet	Température d'auto-inflammation :	Sans objet
Taux d'évaporation :	Non disponible	Tension de vapeur :	< 17,5 mm de Hg à 20 °C	Densité de vapeur :	< 1 (air = 1)
Densité relative :	1,101 kg/L à 20 °C	Solubilité dans l'eau :	Miscible	Coefficient de partage n-octanol/eau :	Sans objet
Température de décomposition :	Non disponible	Viscosité cinématique :	< 20,5 mm ² /s (à 40 °C)		

10. Stabilité et réactivité

Réactivité :	Non réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses :	Réaction exothermique violente au contact de produit acide.
Conditions à éviter :	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles :	Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux :	Aucune donnée spécifique.

11. Données toxicologiques

No CAS	Nom des composants	DL ₅₀ Orale	DL ₅₀ Cutanée	CL ₅₀ Inhalation
1300-72-7	Xylènesulfonate de sodium	Non disponible	Non disponible	Non disponible
68551-12-2	Alcools, C12-C16 éthoxylés	Non disponible	Non disponible	Non disponible
164462-16-2	Sel trisodique de l'acide méthylglycine diacétique	Non disponible	Non disponible	Non disponible

10213-79-3	Métasilicate de sodium pentahydraté	Non disponible	Non disponible	Non disponible
497-19-8	Carbonate de sodium	2390 mg/kg, Rat	Non disponible	Non disponible
5989-27-5	d-Limonène	4 400 mg/kg, Rat	> 5 000 mg/kg, lapin	Non disponible

Information sur le produit :

Toxicité aiguë :	Sans objet	Corrosion cutanée/irritation cutanée :	Catégorie 1A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Catégorie 1	Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Cutanée : Catégorie 1B
Mutagenicité sur les cellules germinales :	Sans objet	Cancérogénicité :	Sans objet
Toxicité pour la reproduction :	Sans objet	Toxicité spécifique pour certains organes cibles— exposition unique :	Sans objet
Toxicité spécifique pour certains organes cibles— exposition répétée :	Sans objet	Danger par aspiration :	Sans objet

12. Données écologiques

Écotoxicité :	Aucune donnée disponible.
Persistance, potentiel de bioaccumulation et autres effets nocifs :	Aucune donnée disponible.
Dégradation :	Aucune donnée disponible.
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée disponible.

13. Données sur l'élimination

L'élimination doit être effectuée conformément à la réglementation fédérale, provinciale et municipale. Le surplus et les produits non recyclables doivent être éliminés par le biais d'une entreprise spécialisée et autorisée. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation des contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro UN	Appellation réglementaire	Classe	Groupe d'emballage
UN3266	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Métasilicate de sodium pentahydraté)	8	III

IMGD

Numéro UN	Appellation réglementaire	Classe	Groupe d'emballage
UN3266	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Métasilicate de sodium pentahydraté)	8	III

IATA

Numéro UN	Appellation réglementaire	Classe	Groupe d'emballage
UN3266	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Métasilicate de sodium pentahydraté)	8	III

15. Informations sur la réglementation

Inventaires internationaux

No CAS	Nom des composants	LIS	TSCA
1300-72-7	Xylènesulfonate de sodium	X	X
68551-12-2	Alcools, C12-C16 éthoxylés	X	X
164462-16-2	Sel trisodique de l'acide méthylglycine diacétique	X	X
10213-79-3	Métasilicate de sodium pentahydraté	X	X
497-19-8	Carbonate de sodium	X	X
5989-27-5	d-Limonène	X	X

16. Autres informations

Date d'édition : 2025-04-15

Avis au lecteur : Le fabricant déclare que les informations contenues dans ce document ont été préparées à partir des données, informations et avertissements obtenus auprès des sites gouvernementaux et/ou des fournisseurs de matières premières. Le fabricant

n'a aucun contrôle sur le contenu de ces informations et rapporte uniquement les éléments dont il dispose concernant les composants du produit au moment de sa fabrication. Il ne garantit en aucun cas l'exactitude des informations fournies. Bien que certains avertissements soient inclus dans cette fiche, le fabricant ne peut assurer qu'ils couvrent tous les dangers potentiels et met en garde l'utilisateur à cet égard. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier si le produit est conforme et adapté à l'usage auquel il est destiné. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommage, de perte ou de blessure, qu'elle soit corporelle, matérielle ou autre, résultant d'une utilisation ou d'une manipulation incorrecte, négligente, inappropriée ou abusive du produit, ou du défaut d'avoir pris connaissance des informations contenues dans ce document.